

Emploi et handicap dans le secteur du cinéma et de l'image animée

Accessibilité : les lauréats de l'appel à projets « Les uns et les autres »

Paris le 11 juillet 2024 - Le jury de la 3^{ème} édition de l'appel à projets « Les uns et les autres », qui s'est réuni, vendredi 5 juillet au CNC, sous la présidence des réalisateurs Olivier Nakache et Eric Toledano, a choisi de soutenir 17 projets sur les 34 reçus.

Cette année, le CNC et son partenaire l'Agefiph ont décidé de consacrer un montant global de 300 000 € aux projets lauréats visant à favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap dans les secteurs du cinéma et de « l'image animée ».

Le jury a souhaité soutenir de nombreux projets permettant l'embauche de personnes en situation de handicap dans des sociétés ou festivals développant des actions qui facilitent l'inclusion dans les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel.

« Nous avons déjà éprouvé la présence de personnes en situation de handicap sur les plateaux. Ce que ça créé, provoque, implique est vraiment destiné à être mis en avant. Il y a une vraie dynamique et énergie créative en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans nos secteurs. Festivals, documentaires, courts métrages, formations... nous retenons la diversité et la pluralité des projets qui nous ont été proposés », indiquent Eric Toledano et Olivier Nakache, réalisateurs et présidents du jury de cette 3^e édition de l'appel à projets Les uns et les autres.

Un palmarès salué par Christophe Roth, Président de l'Agefiph, pour qui *« chacun doit trouver sa place au milieu de tous et en particulier dans le domaine de l'image animée »*.

Eric Toledano et Olivier Nakache étaient entourés de Véronique Bustreel, directrice innovation, évaluation et stratégie de l'Agefiph, Chiara Kahn, journaliste et créatrice du podcast compassion, William Maunier président de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation de l'audiovisuel, Pascal Parsat, expert du vivre ensemble,



mission handicap Audiens et Caroline Proust, comédienne et réalisatrice.

Les lauréats du 3^{ème} appel à projets *Les uns et les autres* sont :

L'Eau, la terre, et Claire : Réalisé par Sophie Bensadoun et produit par Les films de l'aqueduc, le projet est un documentaire sur Claire Supiot, nageuse en situation de handicap en raison d'une maladie dégénérative qui se prépare pour les Jeux paralympiques de Paris 2024.

Je, d'un accident ou d'amour : Ce projet est un court-métrage, réalisé par Khalil Cherti et produit par Les tisserands production, dont les deux acteurs principaux, sont en situation de handicap moteur. Dans deux villes éloignées, Adèle et Hadrien s'apprentent à tout quitter pour un dernier voyage. Pendant qu'ils s'y préparent, ils racontent comment des années auparavant, un événement les a marqués à vie : leur rencontre.

Les Uns les Autres 2024 : porté par Flying Secoya, le projet a pour but de permettre que les nouvelles tâches inhérentes au calcul carbone puissent être accomplies par des personnes en situation de handicap. Il est structuré autour de 3 axes complémentaires : technique en rendant l'outil Seco2 handi-accessible ; pédagogique en créant des modules de formation dédiés ; opérationnel en adaptant les ressources pratiques.

La Version Audio Sous-Titrée (VAST) : Le projet de la société Tout en parlant, est un dispositif d'accessibilité au cinéma en VO pour les personnes empêchées de lire. Il est mis en œuvre par une personne handicapée visuelle et employant des comédiens et comédiennes handicapés moteurs.

Nous sourds : produit par Z.E.D Zooethnological documentaries, il s'agit d'un film documentaire racontant 50 ans d'histoire et de culture sourde (notamment sur les questions d'insertion professionnelle) à travers les témoignages de sourds de tous les âges et d'images d'archives

Un film pour mieux comprendre la communauté sourde et notre rapport à la différence, réalisé par Bertrand Hagenmuller, en collaboration avec Isabelle Voizeux.

Festival Klach ! : Organisé par Courts Devant, le Festival Klach ! a pour ambition de rassembler les talents émergents du cinéma et les talents en situation de handicap dans une communauté de création. L'événement propose chaque année de réaliser des courts métrages avec, au minimum, un vrai rôle pour un ou une comédienne handicapée.

J'irai vivre chez moi : Il s'agit du troisième film de Franck Seuret : un documentaire produit par Cicada production pour France Télévisions sur l'habitat en colocation. Six personnes sont suivies dans la colocation, toutes sont en situation de handicap.



Roxie au milieu : Karé productions produit ce long métrage de Jennifer Devoldère, qui emploie une comédienne atteinte du syndrome de Down pour incarner le personnage principal.

Annie, 17 ans est porteuse du syndrome de Down, et sa personnalité infuse sur l'ensemble de la famille, ses parents évidemment, mais aussi son grand frère et sa plus jeune sœur.

Lazare : projet de court métrage réalisé par Claire Dietrich. La production, Don Quichotte films, a confié le rôle principal à un enfant porteur d'un handicap moteur. Au-delà du casting la production anticipe la suite en réfléchissant à l'accessibilité du tournage pour les personnes en situation de handicap.

Lazare, enfant de 10 ans en fauteuil roulant, fait face à une catastrophe surnaturelle durant laquelle peu à peu le monde autour de lui s'envole et disparaît dans les airs.

Qui brille au combat : projet de long-métrage, produit par Cowboy Films, avec une comédienne en situation de handicap pour interpréter le rôle principal.

C'est l'histoire de plus de 3 millions de personnes en France qui font face aux maladies génétiques. C'est aussi une histoire inspirée de celle de sa réalisatrice, Joséphine Japy, qui pour son premier long-métrage, met en scène un sujet profondément intime à la résonance universelle.

Ni monstres ni héros : projet documentaire de Rachel Paul et Alexandre Legrain retraçant les luttes des personnes handicapées depuis les années 1970. Les deux réalisateurs sont eux-mêmes porteurs de handicaps moteurs, les réalisateurs souhaitent combler le manque de représentations justes du handicap moteur à l'écran. Ils partent à la recherche des figures emblématiques des luttes handicapées, dont les témoignages racontent des mémoires et des événements rarement transmis. Le film est produit par Schuch conseils et productions.

Les Sensations invisibles : court métrage réalisé par Manon Plantéol et Lucas Renault, dont l'équipe est composée de personnes en situation de handicap : le co-réalisateur et la comédienne principale.

Le film traite les sujets du handisport, de l'entraide et de l'emprise conjugale.

Le Rêve manquant : ce long métrage de fiction, écrit et réalisé par Renaud Le Bas, est produit par Nolita cinema. Père d'un enfant porteur d'un trouble autistique sévère, l'auteur puise dans son histoire personnelle pour livrer un projet sur la parentalité d'un enfant en situation de handicap, sur le couple et sur la difficulté, pour tout parent, de voir son enfant grandir.

L'équipe du film travaille avec de jeunes comédiens en situation de handicap, que ce soit pour le personnage central, ou pour les rôles secondaires.

Immeuble partagé : première saison d'une série courte (épisodes de 3 min), produite par la société Astharté & compagnie, dont les réalisateurs, comédiens et comédiennes sont en situation de handicap.



Le spectateur est invité à suivre le quotidien de plusieurs personnages dans leur Immeuble Partagé ! Il passera devant la buanderie commune, puis le local pour les vélos, fauteuils, déambulateurs car ils sont plusieurs handis dans l'immeuble.

Diego : court métrage né du vécu de la réalisatrice Melissa Silveira qui a grandi avec un frère et une sœur handicapés moteurs et mentaux. Ce court-métrage évoque un épisode intime qu'a vécu sa famille. La société de production Topshot films, qui porte le projet, fera l'embauche d'un comédien en situation de handicap.

Formation 360° : le Théâtre du Cristal, est une structure permettant notamment d'identifier les actrices et acteurs en situation de handicap formés. Le projet « Formation 360° » s'articule autour de trois axes : l'acculturation des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma et plus largement des métiers liés à l'image (mannequinat, publicité) à l'accueil et au travail avec des talents en situation de handicap ; la création d'une formation de référent handicap ; et la formation « bilatérale » destinée aux étudiants et aux talents en situation de handicap.

Emploi d'une personne RQTH : la société lauréate, salle de cinéma, pérennise l'emploi, le travail d'une personne en situation de handicap ayant une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) par des aménagements dédiés.

A propos du CNC :

Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), créé par la loi du 25 octobre 1946, est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est placé sous l'autorité du ministère de la Culture et de la Communication.

Les missions principales du CNC sont la réglementation ; le soutien à l'économie du cinéma, de l'audiovisuel, de la création numérique et du jeu vidéo ; la promotion du cinéma et de l'audiovisuel et leur diffusion auprès de tous les publics ; la conservation et la valorisation du patrimoine cinématographique. [Plus d'informations sur www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)

A propos de l'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'acteur de référence emploi et handicap. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; accompagne les acteurs de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et de la santé au travail et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2023, l'Agefiph a notamment financé et réalisé plus de 200 000 interventions auprès de personnes en situation de handicap, et près de 74 000 en direction des entreprises. **Plus d'informations sur www.agefiph.fr / suivez l'Agefiph sur X @Agefiph_**

Contacts Presse Agefiph:

Agence Wellcom/ agefiph@wellcom.fr/ 01 46 34 60 60

Ghislaine Cristofolletti/g-cristofolletti@agefiph.asso.fr/ 06 21 65 41 96

Contact presse CNC : Vivien Plagnol : cnc-servicepresse@cnc.fr / 01 44 34 34 76